

Sommaire

La Revue N° 261/917 JANVIER 2025

Votre mutuelle

- 4 Actions sur les **cotisations 2025**
- 5 **Sérénité Or** pour une protection optimale
- 7 Lancement du **nouveau site internet EPS**
- 9 **Santéclair** : Le service d'analyse des devis



DOSSIER

14-17 **Des os solides**
pour un squelette vivant



SYSTEME DE SOINS

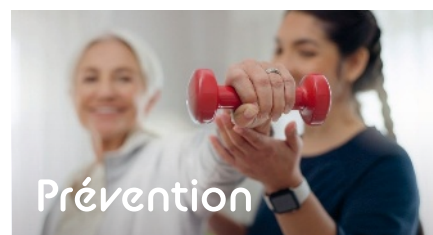
10 Un vrai/faux pour comprendre
la franchise médicale

11 **Vaccination en pharmacie** :
comment ça marche ?



LE GRAND ENTRETIEN

12 **Hélène Rossinot** :
« Les aidants sont une source de richesse
pour notre société »



Prévention

18 **Sarcopénie** : quand les muscles
se fragilisent avec l'âge

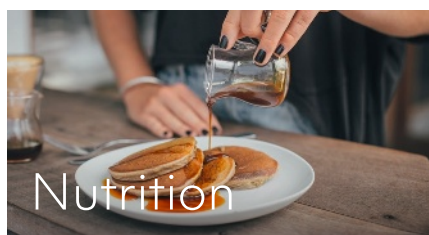
19 **La rééducation vestibulaire**
pour retrouver l'équilibre



Médecine

20 Votre état de santé **dans votre voix**

21 **Gras dans le foie**, enfin du nouveau



Nutrition

22 **Quelles alternatives** au sucre blanc ?



psycho

23 Comment savoir si **mon enfant va mal** ?

LA REVUE - 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - Tél. : 03 26 77 66 00 - Fax : 03 26 85 04 31. ÉDITÉE PAR : BPCE Mutuelle - 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - Tél. : 03 26 77 66 00 - Fax : 03 26 85 04 31 - Internet : www.bpcemutuelle.fr. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hervé Tillard. DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Frédéric Bourg. PHOTOGRAPHIES : Shutterstock. Ont collaboré à ce numéro : Violaine Chatal, Justine Ferrari, Anne-Sophie Glover-Bondeau, Hélène Joubert, Léa Vandeputte et Matthieu Yerie. COMITÉ DE RÉDACTION : Hervé Tillard, Brigitte Bliigné, Frédéric Bourg, Élodie Cosquer, Anne Savoy-Allain. PUBLICITÉ : nous contacter. PETITES ANNONCES : à adresser 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - annonces.revue@eps.caisse-eparone.fr. TIRAGE TRIMESTRIEL : 72233 exemplaires. COORDINATION ÉDITORIALE ET RÉALISATION : CIEM, 12, rue de l'Église - 75015 Paris - Tél. : 01 44 49 61 00 - ciem.fr. IMPRESSION : Imprimerie de Compiègne, 2, avenue Berthelot - ZAC de Mercières - BP 60 524 - 60205 Compiègne CEDEX - Tél. : 03 44 30 51 00. COMMISSION PARITAIRE N° 1123 M. 06 701. ISSN : 2803-2462 (imprimé). ISSN : 2405-4259 (en ligne). DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} trimestre 2024. Origine du papier : Leipzig (Allemagne) - Taux de fibres recyclées : 100 % - Ce magazine est imprimé avec des encres blanches sur un papier porteur de l'écolabel européen et de l'écolabel allemand Ange bleu (der Blaue Engel). « Eutrophisation » ou « Impact de l'eau » : PTot 0,002 kg/tonne de papier.



24 **Le Service de santé des armées :**
trois siècles de médecine



26 **La recyclerie sportive,**
un réseau de boutiques solidaires

27 **Les restaurateurs** de plus en plus
respectueux de l'environnement

28 **Jeux**

29 **Sport**

30 **Petites annonces**

Certains articles de *La Revue*,
signalés par le pictogramme « casque »
sont disponibles au format audio
sur le site internet de BPCE Mutuelle.



Comment nous contacter?

Par téléphone au :
03 26 77 66 00

Vous pouvez également consulter
La Revue n° 261 en ligne sur notre site
internet, ainsi que les 5 derniers numéros
archivés.



© Didier Mary

Financement de la santé : le flou persiste

Nous l'évoquions dans notre dernier numéro, l'ampleur de la dette publique nationale faisait craindre, pour 2025, de nouveaux déremboursements de la Sécurité sociale, après ceux déjà connus en 2024. Pour rappel, le jeu de mécano est simple en la matière, à chaque désengagement de l'Assurance Maladie, c'est aux complémentaires santé de compenser et donc *in fine* aux assurés au travers de leurs cotisations.

Aujourd'hui, l'instabilité gouvernementale et l'absence de majorité parlementaire pèsent toujours sur la mise en place d'un budget clair, y compris en matière de santé.

Et, même si en 2025 les mesures gouvernementales vis-à-vis de l'Assurance Maladie étaient moins « drastiques » qu'imaginées il y a quelques semaines, la situation des complémentaires santé en général n'est pas au beau fixe.

En effet, dans son rapport annuel sur le sujet paru en décembre dernier, la Drees (Direction pour la recherche, les études, l'évaluation et la statistique) précise que : « *Malgré une forte hausse des cotisations, les organismes complémentaires sont désormais globalement en déficit sur leur activité santé.* »

Dans le même temps, le gouvernement Bayrou par la voix de la ministre Catherine Vautrin exhorte ces mêmes structures à « rendre 900 millions d'euros » à l'État, estimant que les hausses moyennes annoncées pour 2025 (estimées autour de 6 % par la Mutualité Française) ne sont pas justifiées. Encore une fois un dialogue de sourds, ou plutôt une absence de dialogue de la part du gouvernement qui empêche toute véritable stratégie de santé publique à moyen terme en France. Heureusement, du côté de BPCE Mutuelle, nous pouvons désormais annoncer de façon précise les mesures tarifaires appliquées pour 2025 (voir article spécifique en page 4).

Du côté des actifs, et notamment le Contrat Groupe National, la cotisation payée en 2024 sera maintenue pendant les six premiers mois de l'année 2025 grâce à la prise en charge par la mutuelle de l'impact de la hausse sur cette période. La hausse de tarif de 2,7 % n'interviendra donc qu'à compter du 1^{er} juillet 2025.

Pour les contrats individuels, ici encore de « bonnes nouvelles » avec des tarifs maintenus pour deux formules et l'application d'un demi-mois de cotisation gratuite.

Notre gestion et notre volonté d'appliquer des dispositifs de solidarités nous rendent « atypiques » (au bon sens du terme) dans le paysage national et nous pouvons collectivement en être fiers.

Je vous souhaite une très belle année 2025 et bien évidemment une excellente santé !

Hervé Tillard

Président du conseil d'administration de BPCE Mutuelle